



Union Syndicale Départementale de la Santé et Action Sociale CGT Aveyron

50 rue Raynal BP 826 12000 Rodez

Site Internet : www.cgt-sante12.net



Collectif Départemental CGT Aide Soignant-AMP-AP

Pétition en ligne :

http://www.petitions24.net/une_reconnaissance_de_la_profession_aide_soignant_et_ap

(Plus de 2000 signataires actuellement !!) (Venez signer vous aussi cette pétition !)

Aide Soignant, AMP, AP du public ou du privé quel que soit ton lieu d'exercice, nous te faisons part des revendications que nous portons pour revaloriser notre profession !

Nous demandons:

- Une reconnaissance professionnelle avec un rôle propre : un décret visant à réglementer les actes professionnels, à clarifier notre responsabilité et notre champ de compétence concernant la profession d'aide soignant, d'auxiliaire puéricultrice et d'Aide Médico-psychologique.
- Un reclassement en catégorie B: Avec pour les employés de Fonction publique en classe normale, un indice Majoré à 327 en début de carrière, et un indice de 515 en fin de carrière. Un départ à la retraite à 55 ans (pénibilité concernant la profession d'aide soignant).
- Intégration de la prime de sujétion (10% du traitement brut) dans le salaire de base pour calcul du droit à pension.
- Une revalorisation de la prime Veil pour les aides soignant (Prime Forfaitaire), qui est de 15,24€ pour les AS depuis 1975.elle n'a jamais été revalorisé!
Pour Info: les IDE (38,11€ en 1975 revalorisé en 2007 à 90€).
- Il est important qu'à diplôme égal, les employés aient un salaire égal. Nous demandons que les salaires des employés AS et AP du privé soit réévaluées à la même hauteur que ceux du public.

Vous êtes intéressé par le collectif Aide Soignant,
N'hésitez pas contactez nous, rejoignez les
nombreux aides soignants qui nous déjà rejoints

Pascal MAZET (0621381801)
cgt12santeas@yahoo.fr